

CREDIT DU MAROC

COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 19 mars 2010 au siège social de la banque et a examiné les comptes sociaux, les états de synthèse et les comptes consolidés établis en normes IAS/IFRS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 arrêtés par le Directoire.

Au terme de cet exercice, les dépôts de la clientèle du Crédit du Maroc s'élèvent à 30,7 milliards de dirhams, en progression de 5,85 % par rapport à l'année précédente.

Les créances sur la clientèle ont atteint 32,2 milliards de dirhams, soit une augmentation de 13,87 %.

Les résultats commerciaux enregistrés sont conformes au budget de l'année 2009.

En matière de résultats financiers, le produit net bancaire s'établit à 1.748,3 millions de dirhams conforme au budget et en progression de 10 % par rapport à 2008.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 873,2 millions de dirhams, conformes au budget et en hausse de 7,96 % par rapport à 2008.

Les dotations nettes aux provisions pour risques de contrepartie sont arrêtées à 235,2 millions de dirhams, en progression de 43,36 % par rapport à 2008.

Les autres dotations nettes passent de 22,6 millions de dirhams en 2008 à 4,8 millions de dirhams en 2009, en baisse de 78,60 % ; elles intègrent une reprise de provision pour investissement de 46 millions de dirhams et une dotation de provision pour risques généraux de 35 millions de dirhams.

Le résultat net de l'exercice 2009 ressort à 409,4 millions de dirhams, en hausse de 13,26 % par rapport à l'exercice précédent.

Sur base consolidée, le produit net bancaire s'élève à 1.799,2 millions de dirhams en progression de 9,26 % par rapport à 2008.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 931,2 millions de dirhams, en augmentation de 11,57 % par rapport à l'année précédente.

Le coût du risque s'établit à 239,4 millions de dirhams contre 253 millions de dirhams en 2008 soit une baisse de 5,38 %.

Au terme de cet exercice, le résultat net part du groupe ressort à 421,8 millions de dirhams contre 361,9 millions de dirhams en 2008, soit une augmentation de 16,56 %.

Le Conseil de Surveillance a décidé de convoquer une Assemblée Générale mixte Ordinaire et Extraordinaire pour le 21 mai 2010 afin de soumettre à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice 2009 ainsi que le projet d'affectation des résultats prévoyant notamment le paiement d'un dividende de 30 dirhams par action, en numéraire ou en actions ou les deux à la fois.



Pour toute information complémentaire, contacter Monsieur Abdelilah Benazzouz.
Direction Finances Groupe - Téléphone : 05.22.47.78.94 - Fax : 05.22.47.78.93
e-mail : abdelilah.benazzouz@ca-cdm.ma